



HORS LA REGLE.

INTRODUCTION AUX PROSES DE L'INVENTEUR

Muriel Louâpre

« Le nom de Jacquard, d'abord élevé jusqu'aux nues, monta dans les murmures et dans les malédictions du peuple ; des groupes se formèrent pour briser ses machines et pour l'immoler lui-même aux ressentiments de ceux que son génie avait affamés. »
Lamartine, *Jacquard et Gutenberg*

« Inventeurs : Meurent tous à l'hôpital. Un autre profite de leur découverte, ce n'est pas juste. »
Flaubert, *Dictionnaire des idées reçues*

Détrôné au siècle suivant par le savant-chercheur, l'inventeur n'est pas encore au XIX^e siècle ce spécimen loufoque qui prêterait à rire dans les futurs concours Lépine¹. Au contraire, la France postrévolutionnaire voit le sacre de l'inventeur comme figure d'exception, dont la légitimité a été renforcée par l'essor des sociétés d'émulation et la mise en place des systèmes de brevets, maillon indispensable entre l'invention et le capitalisme naissant. La création de la Société des inventions et découvertes composée « d'inventeurs, de savants, d'artistes et d'amateurs [...] sans prééminence entre ces quatre classes » comme l'annoncent en 1790 ses statuts, a préparé et facilité l'adoption d'une loi « relative aux découvertes utiles et aux moyens d'en assurer la propriété à ceux qui seront reconnus en être les auteurs », première pierre de notre législation sur les brevets². La monarchie de Juillet va également favoriser l'invention, notamment avec la loi de 1844 qui facilite le dépôt de brevet, puis la fondation en 1849 par le Baron Taylor de l'Association

¹ Cf. Liliane Pérez, « L'invention technique et les figures de l'inventeur (XVIII^e-XX^e siècles). Préface », *Documents pour l'histoire des techniques*, n°17, 1^{er} semestre 2009. Le concours Lépine est créé en 1901.

² Gabriel Galvez-Behar, *La république des inventeurs. Propriété et organisation de l'innovation en France (1791 - 1922)*, Rennes, PUR, collection Carnot, 2008. V. aussi Christiane Demeulenaere-Douyère, « Inventeurs en Révolution : la Société des inventions et découvertes », *Documents pour l'histoire des techniques*, 17 | 1^{er} semestre 2009.

des Inventeurs et Artistes Industriels, qui marque le glissement vers un monde de l'invention divisé entre arts appliqués et mécanique, incluant désormais les ingénieurs. Le premier XIXe siècle est donc particulièrement attentif à l'inventeur, rouage précieux du nouveau système capitaliste ; c'est le temps des David Séchard, à la fois synthèse et référence d'un inventeur idéaliste sorti du rang, et au service du bien commun. Plus loin dans le siècle, en 1867, un pamphlet d'Yves Guyot³ défend explicitement un idéal de l'inventeur héraut de la société démocratique et républicaine, et constitue de ce fait un marqueur dans la construction médiatique cette fois du personnage d'inventeur.

Cette sensibilité, de même que la nécessité de caractériser juridiquement l'invention, a amené de nombreux auteurs à s'interroger sur la nature de l'invention : qu'est-ce qu'inventer ? Qu'est-ce qui caractérise et distingue un inventeur ? L'invention est-elle de même nature dans toutes les disciplines ? Comme le rappelle Jean-Pierre Bertrand, auteur d'un récent essai sur la question⁴, le terme d'invention garde la trace d'une longue histoire au cours de laquelle il a plutôt évoqué la notion de « découverte » (ce qui suppose un déjà-là) puis celle de création, qu'on y lise une singularité absolue ou la combinaison d'éléments existants sous de nouveaux rapports. C'est cette conception empreinte de rhétorique classique que célébrait Chénier dans des vers célèbres :

*Ainsi donc, dans les arts l'inventeur est celui
Qui peint ce que chacun pût sentir comme lui,
Qui, fouillant des objets les plus sombres retraites,
Étale et fait briller leurs richesses secrètes ;
Qui, par des nœuds certains, imprévus et nouveaux,
Unissant des objets qui paraissaient rivaux,
Montre et fait adopter à la nature mère
Ce qu'elle n'a point fait, mais ce qu'elle a pu faire*

De là de nombreux écrits sur l'invention, essais polémiques comme celui de Guyot, théoriques comme celui de Souriau à la fin du siècle, mais aussi des biographies, des poèmes... Tout en gardant donc à l'esprit ces repères chronologiques qui rythment un siècle d'invention, de 1790 à 1901, c'est aux écrits relatifs à l'invention que se sont consacrés les auteurs de ce volume⁵ : non tant à la geste de l'inventeur – ou aux objectifs de ceux qui la narrent –

³ Yves Guyot, *L'Inventeur*, Le Chevalier, Paris, 1867.

⁴ Jean-Pierre Bertrand, *Inventer en littérature. Du poème en prose à l'écriture automatique*, Seuil, 2015.

⁵ Ce volume fait suite à une journée d'études de l'axe Prose des Savoirs du CERILAC-Paris 7, axe piloté par Paule Petitier que je remercie ici d'avoir accompagné ce projet, ainsi que le centre Jacques-Seebacher qui nous a accueillis dans sa bibliothèque.

qu'à la *mise en texte* de l'invention, en ce que l'invention demande à la littérature un travail crucial de dénomination, de catégorisation et de communication.

Cette geste de l'inventeur a souvent été étudiée tant par les historiens des sciences⁶ que par les littéraires, Lamartine y ayant notamment contribué. Vie de Jacquard, vie de Bernard Palissy, vie de Galilée, l'ensemble forme un récit collectif qui peut sembler stéréotypé. Il permet cependant de penser dans ses marges la confrontation de la singularité et de la foule, voire un cas limite du génie qui, dans le cas de l'inventeur, pousse la provocation jusqu'à s'incarner concrètement dans un objet que chacun peut voir, évaluer et juger. Or le propre de l'original et du singulier est sa difficulté à trouver un public, que ce public tienne le rôle de l'investisseur ou du client. De ce décalage parfois douloureux, les biographes des inventeurs se sont nourris pour écrire ces hagiographies pathétiques moquées par Flaubert, et qui ont pu être étudiées depuis comme autant de pièces d'un panthéon laïc⁷ offert à l'admiration populaire. Cependant les biographies ne sont que la partie émergée, la plus populaire il est vrai, de la « prose de l'invention », et les inventeurs ne sont pas qu'objet de ce grand récit : chose remarquable, ils ont non seulement pris la plume en ce siècle pour défendre ou expliquer leur travail, mais ils l'ont fait en utilisant l'imagerie produite à leur sujet par les littérateurs professionnels (l'inventeur en génie incompris, l'inventeur en héraut démocratique, etc.). Même s'il existe un évident hiatus entre les textes traitant de l'invention au début du XIXe siècle et après 1850, les premiers mettant en place des modèles dont se servront les suivants.

Irréductiblement différent, l'inventeur est celui par qui les idées « dans l'air » s'incarnent dans un objet, une réalité matérielle, et à ce titre sa pratique est une médiation, et son statut celui d'un médium de son temps⁸. Rien d'étonnant à ce que l'inventeur inspire et intrigue les écrivains : ne réalise-t-il

⁶ On trouvera un riche dossier consacré à cette question de « L'invention technique et les figures de l'inventeur (XVIII^e-XX^e siècles) », sous la houlette de Liliane Pérez, dans la revue *Documents pour l'histoire des techniques*, n°17, 1^{er} semestre 2009.

⁷ Voir Frizot Michel « Saint Prométhée. L'inventeur-créditeur au XIXe siècle ». In: *Communications*, 64, 1997, ainsi que Christine MacLeod, *Heroes of invention. Reputation and industrial culture in nineteenth-century Britain*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007. Un exemple de récit hagiographique en France a été étudié par François Jarrige, « Le martyr de Jacquard ou le mythe de l'inventeur héroïque (France, XIX^e siècle) », in *Tracés*, 2009, pp. 99-117.

⁸ Cette médiation fonctionne de façon opposée dans les époques avides de progrès technique ou dans une fin de siècle en quête de spiritualité : ainsi l'Edison de Villiers de l'Isle-Adam, dans *L'Eve future*, présente la version grotesque et inquiétante d'une médiation qui se trompe de finalité, et trouvant des solutions à des problèmes pratiques, se consacre à un matérialisme vain qui étend indéfiniment le règne de l'objet jusqu'à sombrer dans le ridicule de l'agitation promotionnelle.

pas de façon très pragmatique cette cristallisation de l'esprit de l'époque à laquelle beaucoup d'entre eux aspirent⁹ ? Mais l'œuvre de l'inventeur étant une technique, un objet reproductible, son rapport à l'individualité, à l'unique, est nécessairement différent.

Pour la majorité des auteurs traitant du sujet en effet, l'invention n'appartient au sens strict pas à une seule personne, dans la mesure où elle émerge d'un ensemble de travaux et d'acteurs isolés, et il est symptomatique que les éditeurs produisent depuis le XVIII^e siècle des « Dictionnaires des origines, découvertes et inventions » où les trois catégories se mêlent. Qui de Papin, Savery, Newcomen ou Watt, est l'inventeur de la machine à vapeur ? Sur le plan financier, le dépôt de brevet vaut primauté ; sur le plan symbolique, il en va différemment et une vraie bataille se livre médiatiquement, sur le papier, entre différents pays revendiquant la gloire d'une découverte : en témoignent de nombreux textes, dont on aura un échantillon intéressant dans les poèmes savants sur la vapeur parus à l'occasion du Prix de poésie de l'Académie française sur ce thème en 1845. Pour beaucoup, une position raisonnable est de considérer comme inventeur celui qui fait reconnaître son invention. Ce qui peut signifier associer son nom à une invention, comme on vient de le voir, par l'écriture, prendre un brevet évidemment, avec d'autres conséquences économiques mais aussi être le premier à faire entrer une invention dans le *monde commun*, d'en susciter le besoin dans le public.

La construction d'un monde commun est avant tout le produit d'un travail littéraire. Comme l'a montré Judith Schlanger¹⁰, toute nouveauté suppose un écart : l'inventeur fait le pari raisonnable, dit-elle, que cette distance prise avec la norme trouvera sa justesse, et que la norme finira par se déplacer. Le temps est un acteur de ce déplacement, mais à double tranchant puisqu'il peut aussi bien précipiter l'inventeur ou l'invention dans l'oubli : l'écrit permet à l'inventeur d'accompagner ce travail du temps, d'occuper le terrain du symbolique, en faisant exister l'invention durablement.

Cette dimension symbolique va d'ailleurs au-delà de l'intérêt individuel, et nous permet d'avancer une définition « sociale » de l'inventeur, qui donne sens aux différents écrits évoqués ici. En effet, si l'invention n'existe qu'à partir du moment où elle prend sens pour une société donnée, sa définition

⁹ L'inventeur est-il un poète à sa façon ? La double production d'un Charles Cros illustre ce lien, tout en mettant en lumière les réticences du monde savant à accueillir une invention trop proche de la création poétique pour n'être pas comme elle chimérique.

¹⁰ Judith Schlanger, « *Novation et Histoire* », in Isabelle Stengers et Judith Schlanger, *Les concepts scientifiques, La découverte*, 1989. Voir aussi du même auteur *L'invention intellectuelle*, Fayard, 1983.

convoque un critère social davantage que technique : obtenir le titre d'inventeur, c'est voir valider par la société une position très particulière, une extériorité reconnue et valorisée. Extériorité, puisque l'inventeur doit sortir des usages courants, des conventions d'action, pour apporter ou faire redécouvrir une idée ou une pratique ; reconnue, puisque pour éviter le néant de l'oubli, l'invention doit rencontrer le besoin ou l'assentiment du collectif. En somme, l'inventeur n'a donc pas seulement un rôle à jouer dans la société, au sens d'un métier fonctionnel, il est un rouage essentiel de la mécanique sociale, proche de celui de l'artiste, en ce qu'il lui donne le jeu nécessaire pour ne pas se limiter à un pur fonctionnement, celui de la société animale. Tel est l'enjeu, caché mais essentiel, des proses de l'inventeur.

Les textes qui suivent explorent ces questions à travers deux territoires littéraires, celui de la mise en texte de l'invention par des littérateurs d'abord (hors biographies), celui des textes produits par les inventeurs eux-mêmes, ensuite.

En préliminaire, Jean-Pierre Bertrand retrace l'histoire et la philosophie du concept d'invention, et acclimate pour ainsi dire la question dans le champ littéraire en posant la question : peut-on inventer, qu'est-ce qu'inventer en littérature ? Cette voie ouverte, une première série de textes tentent une histoire des sciences par les lettres, en s'intéressant à la conception de l'invention que véhicule ce qu'on pourrait appeler après Régis Debray, la «'graphosphère', les différents textes qui la prennent pour objet, qu'il s'agisse d'un thème, d'une métaphore ou d'un fantasme. Philippe Ortel a montré en effet au sujet de la naissance de la photographie combien l'invention existe simultanément dans le réel et sur ce qu'il appelle « l'écran enchanteur de la 'graphosphère ' ». La parenté du récit de vie d'inventeur avec la structure actancielle du conte populaire révèle la part de rêve inhérente à l'invention, et un « double ancrage des ouvrages scientifiques dans la réalité historique et les rêveries du public » : « les étapes de l'invention suivent de si près les structures fondamentales de la fiction, qu'un rapport en miroir s'instaure rapidement entre forme et contenu. »¹¹ Bridget Berhmann revient dans cet esprit sur un récit mythique de l'origine de la photographie, qui met en scène le rôle mystérieux du « premier martyr de la photographie », selon l'expression de Michel Frizot. Plusieurs écrivains racontent en effet qu'un inventeur inconnu aurait cherché à faire connaître sa technique, avant de disparaître, avec pour seule conséquence d'amener la rencontre entre Niepce et Daguerre, et

¹¹ Philippe Ortel, « Les doubles imaginaires de la photographie », *Romantisme*, 1999, n°105, p.8.

donc de faire naître la photographie... tout en s'effaçant de l'histoire. Décisif et inconnu, jeune et incompris, ce mystérieux personnage concentre les traits de l'inventeur tel que le conçoit le premier XIXe siècle ; dans le même temps, l'anecdote illustre le destin de la vulgarisation elle-même, telle que va la faire prospérer Figuière, dépassant le récit anecdotique par les prestiges de la fiction.

Récit des origines, biographie fantasmée..., les prosateurs se sont beaucoup intéressés à la personne par qui émerge l'invention ; or le thème de l'invention apparaît de façon totalement différente dans le texte poétique, et cette spécialisation générique méritait enquête : c'est l'objet de l'article que nous consacrons à la poésie scientifique, qui montre comment les usages rhétoriques amènent les auteurs de poèmes scientifiques à construire un modèle divergent, qui délaisse l'objet technique, et même la personne de l'inventeur, pour se concentrer sur ce que révèle l'invention quant à la trajectoire de l'humanité. Considérant suivant le modèle rhétorique que rien n'est jamais inventé mais redécouvert, ils préfèrent remonter aux « origines » du geste d'invention même, pour réintégrer l'invention dans un grand récit du progrès humain... alternatif voire palliatif à celui que propose la science.

À ce propos littéraire sur l'invention s'ajoute et se combine on l'a vu une prise de parole des inventeurs eux-mêmes. La seconde partie de notre recueil s'attache à un territoire particulier de la graphosphère, qui ne relève plus de l'esthétique mais d'une littérature active, combative même. Mettre en mots l'invention, c'est en effet recourir à une autre facette de la littérature, celle qu'on appelle à la suite d'Alain Vaillant la communication littéraire, et qui met les ressources du style au service de la popularisation d'une pensée. À travers des précis, lettres et articles, les inventeurs cherchent à la fois à convaincre, à déployer des argumentaires valorisant la pertinence de l'invention et à communiquer au sens moderne, c'est-à-dire à sensibiliser le public à leur univers et à leurs concepts. Gabriel Galvez-Béhar a étudié les courriers adressés dans les années 1870 par des inventeurs réclamant soutien financier au ministre de l'Agriculture et du commerce¹² : s'y déploie une rhétorique de « l'inventeur providentiel », dans la lignée du pamphlet de Guyot, et qui met logiquement l'accent sur la contribution de l'inventeur à l'expansion industrielle de la nation. Ce type de démarche n'est pas limité aux courriers

¹² Gabriel Galvez-Béhar, *La république des inventeurs, Propriété et organisation de l'innovation en France (1791-1922)*, Presses universitaires de Rennes, 2008, p.56.

mais emploie aussi des moyens de communication publics, qui supposent des stratégies littéraires plus subtiles. Le genre argumentatif domine, mais les efforts littéraires des inventeurs ne s'y réduisent pas. François Jarrige a montré, par exemple, comment l'ingénieur Mouchot, héraut de la conquête de l'énergie solaire, usait d'argumentaires variables selon le contexte politique, « mobilisant le langage du redressement national et de l'expansion coloniale », après la défaite de 1871, et soulignant ensuite l'adéquation de son invention aux ressources naturelles des territoires coloniaux pour mieux ferrer les soutiens institutionnels¹³.

Tous nos inventeurs jouent donc à leur façon de ces stratégies adaptatives, en fonction du public visé. Mais si l'intention de convaincre est toujours présente, elle n'est pas le seul enjeu. Par la mise en mot s'effectue aussi tout un travail d'identification (trouver le mot qui dit au plus juste l'invention), et grâce à ce mot, qui est parfois un nom propre, il s'agit de faire entrer l'invention dans le réel, c'est-à-dire de le rendre acceptable et identifiable pour un public large. Dans cette stratégie, la compétence littéraire est décisive : les dénominations, les mots-clefs, les formules permettent d'imposer une vision. Un contre-exemple : les traducteurs modernes de Darwin soulignent la maladresse rhétorique du savant, son faible sens littéraire qui rend difficile l'émergence de ses vues prises dans des formules et mots anciens¹⁴. Ce n'est pas lui qui inventera d'ailleurs les expressions les plus frappantes qui porteront la diffusion de sa théorie - jusqu'à la déformer. Les formules frappantes et neuves produisent un effet de « frayage » comme disent les psychanalystes, et ouvrent des voies où s'engouffrent les foules. Encore faut-il les trouver, et ensuite les répéter pour les ancrer dans l'esprit du public : l'inventeur doit se faire écrivain d'abord, publiciste ensuite, polygraphe nécessairement... Avec la recherche de la définition, voire du nom le plus juste possible, l'inventeur joue rien moins que la lisibilité de son invention aux yeux du public – lisibilité d'autant plus importante si l'invention reste théorique, ou si elle requiert d'être vue en train de fonctionner pour être comprise. Rappelons que le premier manuel de publicité paraît en 1912 : l'inventeur qui prend la plume se voit donc contraint d'inventer les formes de

¹³ François Jarrige, « « Mettre le soleil en bouteille » : les appareils de Mouchot et l'imaginaire solaire au début de la Troisième République », in *Romantisme* n°150, 2010, p. 85-96.

¹⁴ Je fais référence ici aux réflexions de Michel Prum, Thomas Constantinesco et Michel Imbert à l'occasion de la séance consacrée à Darwin du séminaire La Science en langue commune, 7 novembre 2013 au CERILAC Paris 7. Ces réflexions ont été prolongées lors de la journée d'études « Le Style de la Science », 26 janvier 2016, à paraître, sous la direction de Stéphanie Smajda.

la publicisation de son œuvre, ce par quoi il fait œuvre littéraire, malgré la visée matérialiste de ses écrits.

Au-delà du travail de conviction d'un destinataire donné, avec un objectif donné, l'écrit a donc aussi pour ambition de faire entrer l'invention dans l'horizon interprétatif de ses contemporains – ou de faire entrer ses contemporains dans le nouveau paradigme défini par l'invention. Laurent Koetz décrit ici le cas exemplaire de Louis-Antoine Boileau, pionnier de l'architecture de fer dans les édifices religieux, qui porta en gestation durant trente ans une *Histoire critique de l'invention en architecture* (1886). Ébauchée dès 1851, date du dépôt du brevet d'invention, elle lui permettait à la fois de décrire sa propre pratique et de l'intégrer dans une « vision juste » de l'architecture qui reprendrait sa progression là où la Renaissance l'avait selon lui interrompue. Quant aux formules frappantes... celle qui s'applique le mieux à son travail naît sous la plume de Théophile Gautier : « Ce monument n'est rien d'autre que le spécimen d'une architecture nouvelle, inventée par M. Boileau [...] et la forme générale pourrait s'appeler peut-être voussurale »¹⁵. L'expression, hélas pour Boileau, n'a pas pris.

Appréhendant la littérature comme véhicule de communication, ce qui n'exclut pas le sens du beau langage, les inventeurs cherchent à faire entrer les logiques et concepts que nécessite leur invention dans les catégories par lesquelles le public regarde et comprend le monde réel et envisage les mondes possibles. Plus que de promotion, la visée relève d'une forme de négociation, parfois même pour faire reconnaître le geste d'invention lui-même. Ainsi de l'obtention végétale étudiée par Mathilde Bataillé et Cristiana Oghina-Pavie dans un corpus hétérogène de textes dont les auteurs sont des horticulteurs amateurs et professionnels, voire des publicistes spécialisés dans le jardinage : l'enjeu y est d'obtenir la reconnaissance de la découverte (le plant produit) comme étant une « nouveauté », à la fois résultat de l'industrie et fruit de la nature ; et toute la difficulté réside dans cette position à la fois interne et externe, puisque la variété doit observer les critères définissant une espèce tout en en constituant une différence suffisante pour se donner comme variété nouvelle. Les auteures montrent ainsi à partir des cas exemplaires du rosier et du poirier, comment se caractérise, par le texte, la « nouveauté végétale »

Cette caractérisation s'opère par le texte, parce que l'invention, supposée ou avérée, a besoin de *mots* : la rupture qu'elle opère suscitant incrédulité et incompréhension, elle appelle un discours qui lui reconstruise un cadre

¹⁵ Louis Auguste Boileau, *Nouvelle Forme architecturale*, op. cit., p. 28.

d'intelligibilité, au risque d'ailleurs de basculer dans une logorrhée tantôt commerciale, tantôt pathologique : au mieux, l'inventeur se répand en pamphlet, libelles et précis qui évoquent la rhétorique des rédacteurs de réclames en tout genre, au pire il rejoint le panthéon de ces fous littéraires, parfois savants, qui clament dans le désert l'excellence de leurs vues¹⁶. C'est l'enseignement de la théorie de l'écart, déjà mentionnée, de Judith Schlanger : si l'invention suppose un écart, qu'une communication habile peut s'efforcer de réduire, encore faut-il que cet écart soit juste, pertinent : en ce cas, non seulement il restera irréductible car aucun écrit ne convaincra la foule, mais les écrits eux-mêmes chargés de ce rapprochement basculeront dans la logorrhée, manie d'inventeur méconnu qui s'installe dans un monde de papier qui vient compenser peu à peu la décevante réalité. Le cas de Cointereaux, adepte et expérimentateur remarquable de l'architecture de pisé de terre, illustre ce risque : si les travaux de Cointereaux sont aujourd'hui considérés comme pionniers par des architectes redécouvrant des matériaux de construction alternatifs, sa graphomanie, à la fois passionnée et stratégique, ne peut manquer de faire sourire, tant le nombre d'ouvrages et leur unité thématique semble signer une manie pathologique¹⁷.

À ce stade, l'écart caractéristique de l'invention risque fort de se muer en mise à l'écart sociale : c'est que le drame de l'invention se joue sur de nombreux plans, technique, médiatique, psychologique et... social enfin, comme nous le rappelle Patrick Cingolani en point d'orgue de ce volume avec une lecture de Tarde. Connue comme le sociologue de l'imitation, Tarde a aussi développé une riche théorie de l'invention qui reporte sur le collectif cette logique combinatoire à laquelle les anciens réduisaient l'invention dans son acception rhétorique. L'écart par lequel Judith Schlanger définit le geste d'invention n'est donc plus seulement intellectuel ici, mais écart social : soit que l'invention naisse de l'hybridation féconde de diverses imitations, soit qu'elle procède au contraire de la résistance à l'imitation, de la sortie du « somnambulisme social » qu'opèrent paradoxalement les individus les moins

¹⁶ On ne compte plus les auteurs qui, tels Auburtin de Sainte-Barbe, proposent au XIXe siècle une alternative à la théorie de Newton, revendiquée « vrai système de l'univers » dont ils nous demandent de consacrer la supériorité, l'Académie des Sciences le leur ayant refusé (*Nouvelle Théorie de l'univers, poème didactique en douze chapitres, avec des notes explicatives*, 1842).

¹⁷ « Les annonces et les articles concernant son activité inondent véritablement les périodiques contemporains, comme le *Journal encyclopédique*, *La feuille de correspondance du libraire*, *Le journal général de la littérature de France*, *Le télégraphe littéraire*, *Les Annales des manufactures et des arts*, ou le *Journal des connaissances usuelles*, autant de publications qui ne s'adressaient certainement pas en premier lieu aux agriculteurs, mais aussi des publications locales comme le *Journal du département de la Vienne*. » Jean-Philippe Garric, « François Cointereaux (1740-1830). L'avant-garde de Art de bâtir aux champs », *In Situ* [En ligne], 21 | 2013, mis en ligne le 12 juillet 2013, consulté le 27 avril 2016. URL : <http://insitu.revues.org/10345> ; DOI : 10.4000/insitu.10345

en phase avec la société, les timides, les singuliers. L'inventeur, nous dit Tarde, est d'une façon comme de l'autre, un être « supra-social ». Comment mieux expliquer la nécessité dans laquelle se trouve l'individu qui porte cette écrasante fonction, de renouer avec ses semblables par l'écrit, réduisant l'écart, c'est-à-dire ramenant à du connu, de l'analogie, du comparable, l'inouï de ce qu'il a à offrir à la société ?

La communication littéraire de l'inventeur prend ainsi un sens plus existentiel, plus sombre aussi : cette fonction supra-sociale, si elle est essentielle pour l'évolution d'une société, n'en repose pas moins sur un simple individu, avec ses fragilités psychologiques, et que l'échec menace plus gravement qu'aucun autre, dans la folie, le ridicule, ou le simple oubli. Louis-Ferdinand Céline a décrit dans *Mort à crédit* ce sublime délirant de l'inventeur, avec le personnage de Courtial des Pereires ; le modèle de Courtial, Henry de Graffigny, était précisément un de ces inventeurs polygraphes, véritable écrivain d'ailleurs, égaré dans un siècle où il n'y avait plus guère de place pour lui.

Dans le cadre d'une enquête sur l'invention, en 1967, l'économiste Maurice Pariat affirmait que le type de l'inventeur concours Lépine était en voie d'extinction : « celui que la nature aura doué du merveilleux privilège de l'imagination créatrice ne sera plus comme autrefois considéré comme un 'hors la règle', on pourrait même dire hors la loi'. Au contraire il sera détecté très tôt au cours de ses études comme homme de recherche, et sera dirigé vers cette activité pour le plus grand profit de tous »¹⁸. Il ne nous appartient pas de dire si la transformation de l'inventeur en chercheur lui a permis de conserver sa capacité à perturber ce conformisme social, le somnambulisme évoqué par Tarde, mais il est clair que la dimension littéraire de l'invention s'est au passage du siècle perdue avec l'effondrement de la dimension communicationnelle de la littérature. À de rares exceptions près, l'artiste reste désormais seul sur ce front.

¹⁸ Maurice Pariat, « Une enquête sur l'invention », *Économie rurale*, n°74, 1967, p.16.